M. l'Orateur: L'examen de la motion est donc reporté à 8 heures ce soir.

## QUESTIONS ORALES

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE PROJET DE VENTE DE LA McCLELLAND AND STEWART À UNE MAISON ÉTRANGÈRE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre compétent, qui est, je crois, le ministre de l'Industrie et du Commerce. A-t-il des renseignements à communiquer à la Chambre à propos de la vente imminente de la maison McClelland and Stewart? A-t-il communiqué avec cette entreprise à ce sujet et, si oui, quelles mesures entend-il prendre?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Non, monsieur l'Orateur, je n'en sais rien personnellement, mais je vais me renseigner après la période des questions. M. McClelland fait partie, je crois, d'un comité qui travaille avant tout à garder le Canada aux Canadiens. Je serais surpris qu'il projetterait de vendre à des étrangers. D'ailleurs, mon précieux secrétaire parlementaire m'informe que M. McClelland a nié publiquement avoir pris cette décision.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné la prise de contrôle d'une autre maison d'édition canadienne, le ministre voudrait-il publier les recommandations de l'étude qu'il a confiée à ses fonctionnaires au sujet de l'édition au Canada?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, on a déposé cette étude à la Chambre il y a plusieurs semaines.

Des voix: Oh, oh!

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, le ministre nous dirait-il s'il envisage des mesures particulières, comme des prêts à long terme et à faible intérêt aux éditeurs canadiens et la création d'une société de développement du livre, pour prévenir ces prises de contrôle?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, il y a quelques semaines, quand une autre maison est passée à des étrangers, et je ne dis pas que ce soit le cas ici, nous avons créé un comité interministériel pour étudier cette situation. Je me renseignerai pour savoir où en est cette étude.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de l'Industrie et du Commerce s'il compte discuter avec son collègue, le ministre du Revenu national, qui travaille à la politique gouvernementale sur la propriété étrangère, de la possibilité d'établir une politique provisoire pour régler cette situation très immédiate et urgente?

L'hon. M. Pepin: Je saisirai mon ami de cette question.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Le premier ministre a-t-il reçu un télégramme ou une communication au sujet de la vente de la Banff Oil, une société canadienne, à la compagnie des pétroles d'Aquitaine du Canada, qui, sauf erreur, appartient à part entière à des Français?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que ce soit là une question supplémentaire. Sauf erreur, la question originale du chef de l'opposition portait sur un problème particulier ayant trait à la propriété étrangère. Mais nous nous éloignons du sujet, que le député pourra soulever dans une minute ou deux. Je lui donnerai la parole le plus tôt possible. Entre-temps, je crois que le chef de l'opposition a une question supplémentaire.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, dois-je conclure de la réponse du ministre que cette société n'a pas communiqué avec lui au sujet de difficultés quelconques qui pourraient mener à sa vente, et qu'il en ignorait tout jusqu'ici?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je croyais m'être exprimé clairement à ce sujet. J'espérais, en donnant les titres de M. McClelland, calmer un peu les appréhensions, mais je communiquerai avec lui le plus tôt possible.

## LE PÉTROLE

LA HAUSSE ANNONCÉE PAR LE VÉNÉZUÉLA—LE PROLON-GEMENT DU PIPE-LINE JUSQU'À MONTRÉAL

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Elle a trait à la nouvelle publiée dans les journaux de ce matin selon laquelle les producteurs de pétrole du Vénézuéla auraient annoncé une augmentation de 25 p. 100 du prix de leur pétrole brut à compter du mois prochain. Comme près de la moitié du pétrole du Canada vient du Vénézuéla, le premier ministre peut-il donner l'assurance à la Chambre que le gouvernement prendra toutes mesures nécessaires pour faire arriver jusqu'à la région de Montréal le pipe-line interprovincial, afin de protéger quelque peu la population de cette région contre cette très forte augmentation du prix du pétrole brut?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je transmettrai la question au ministre chargé de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Évidemment, si le Vénézuéla veut mettre cette mesure en vigueur d'ici le mois prochain, je ne pense pas que l'initiative proposée par le député puisse être prise à temps pour pallier la situation.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Étant donné que la société Interprovincial Pipe Line présente à l'Office national de l'énergie, à l'occasion des audiences qui doivent débuter le 16 mars, une demande d'autorisation de travaux supplémentaires dans les régions du Canada